



SAINT-VERAND

Journal communal

Juin 2022



www.saint-verand.fr

Sommaire



3
VIE MUNICIPALE



4
BUDGET



6
RETROSPECTIVE



9
CCAS VIE SOCIALE



11
ENVIRONNEMENT



13
SMVIC



14
ASSOCIATIONS

EDITO

L'arrivée des beaux jours correspond à la période d'élaboration du budget communal.

Après un important travail de préparation et plusieurs séances de réflexion, le budget primitif de la commune a été adopté à la majorité par les membres du Conseil Municipal.

Ce budget traduit notre volonté de poursuivre notre politique active d'investissement au service du cadre de vie et des bâtiments communaux, une politique financée sans augmentation des impôts.

Le niveau d'endettement de la commune reste maîtrisé grâce à un contrôle permanent des dépenses de fonctionnement.

Les investissements 2022 correspondent à nos engagements municipaux et sont rendus possibles grâce aux aides conséquentes du Département, de la Région et de l'Etat. Aménagement des cheminements piétonniers et du parking de l'école, réhabilitation et extension de la cantine scolaire, acquisitions foncières pour la réalisation de la future piste cyclable sont autant de projets qui verront leur concrétisation au cours de l'année.



En parallèle, la commune maintient activement son soutien à l'espace de Vie sociale « Mixage Café » comme aux associations et à leurs bénévoles, plus que jamais nécessaires au bien vivre ensemble et à notre devoir de solidarité.

Les deux années écoulées ont été source d'inquiétudes et de déboires. Aussi, malgré la fatigue collective qui plane aujourd'hui sur nos vies, il est temps pour chacun d'entre nous de s'octroyer de jolis moments qui permettent de prendre soin de soi, de se sentir en vie, sans autre ambition que de faire preuve de bienveillance vis-à-vis de soi-même, de tolérance face à ses défauts, d'indulgence pour les faiblesses des autres, et, déjà, faire un pas vers l'été !

Dominique Uni,
Maire de Saint-Vérand

Membres du Conseil municipal



Suite à la démission de Claude Muller lors du Conseil municipal du 8 février 2022, Mme Laure BOSSAN a été élue en tant que conseillère municipale.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe municipale de Saint-Vérand.

Isabelle JUHASZ est élue 5e adjointe, aux Actions et animations sociales mais également vice présidente du Conseil d'administration du CCAS.



Accueil des nouveaux habitants

L'accueil des nouveaux arrivants qui avait pu être mis en place l'été dernier avait rencontré un fort succès. Le but était d'accueillir les nouveaux habitants et de célébrer les naissances enregistrées sur le village depuis le 1er janvier 2020.

Cette année c'est le dimanche 3 juillet 2022 à 10h30 que le rendez-vous est donné à toutes les nouvelles personnes installées sur la commune depuis mai 2021 ainsi qu'à tous les enfants nés depuis cette date.

Elections

Vous avez été nombreux à vous déplacer lors de ces 2 tours des élections présidentielles : 1104 votants au 1er tour et 1066 au 2ème tour, sur 1339 inscrits.

A cette occasion, Dominique UNI a eu le plaisir de revoir d'anciens élèves de l'école de Saint-Vérand, désormais majeurs et présents pour leur premier vote.



City stade

Afin de pallier les nuisances sonores résultant de l'utilisation intempestive de la structure, le Conseil Municipal avait décidé l'an passé de clore le city-stade en dehors des horaires d'utilisation (9h à 19h).

Le ballon en mousse pour la pratique du football et le ballon en plastique pour celle du basket restent toujours d'actualité.

Merci de bien vouloir respecter les consignes ci-dessus pour que tout le monde puisse profiter pleinement de cette saison estivale.



Les élections législatives pour élire nos députés, auront lieu les

dimanches 12 et 19 juin.

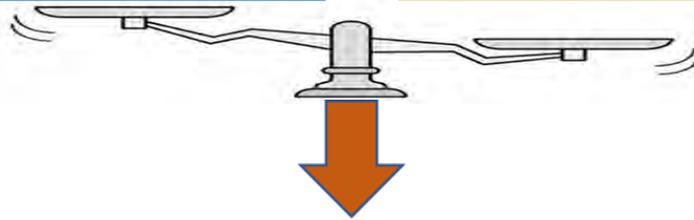
Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 en mairie. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et de votre carte d'électeur.



« Un budget serré, au service des habitants, des investissements importants à financer. »

Dépenses de fonctionnement
1,3 million d'€

Recettes de fonctionnement
1,5 million d'€



Une capacité d'autofinancement (ou CAF) de 140 000 euros, en diminution par rapport aux années précédentes



LA CAF ? C'est la différence entre les recettes et les dépenses annuelles de fonctionnement. La CAF mesure donc, en somme, les excédents de trésorerie de la commune.

C'est cette « épargne » qui permet de financer nos investissements et d'assurer le fonds de roulement nécessaire. Cette CAF a tendance à s'éroder et s'élève aujourd'hui à 140 000 €.

D'autre part, nos charges augmentent rapidement : en effet, bien que nos investissements récents (isolation, chauffage, éclairage) autour des économies d'énergie commencent à porter leurs fruits, les charges courantes, d'entretien et de maintenance restent importantes.

De plus, la collectivité a choisi de maintenir un haut niveau de service à la population qui se traduit notamment par les 120 000€ d'aide directe aux infrastructures sociales, éducatives, culturelles et sportives (CCAS, Mixage Café, Zébulon, Ecole, associations) mais aussi par le maintien d'une équipe forte de 16 agents sur le terrain et en support (technique, animation, entretien, administratif).

Notre équipe municipale travaille actuellement à retrouver une CAF de l'ordre de 200 000 euros.

POURQUOI ?

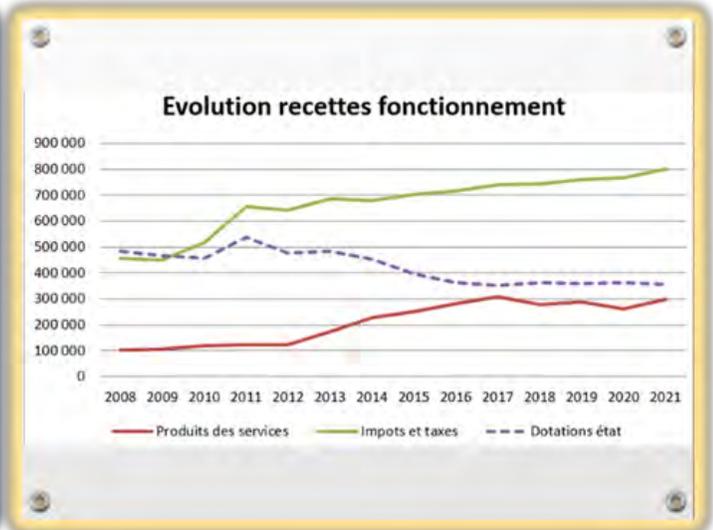
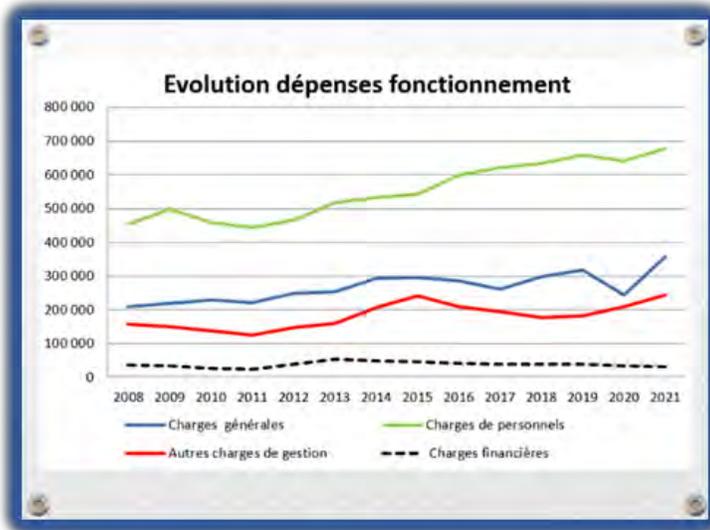
D'une part, nos recettes progressent peu : ce phénomène s'explique par la

baisse régulière des dotations de l'état, une faible dynamique démographique sur Saint-Vérand et le choix de la collectivité de ne pas avoir eu recours, **depuis 10 ans maintenant**, à une augmentation des impôts locaux. (à savoir que les impôts représentent 50% des recettes de la commune).



Dettes de 509 € par habitant

Pour les communes de moins de 3 500 habitants, celle-ci s'élève à 640€



Afin de financer les investissements futurs, un recours à l'emprunt de 400 000€ est prévu en 2022. Cet emprunt est possible étant donné le niveau peu important de notre dette.

INVESTISSEMENTS réalisés en 2021

Complexe sportif AS VERSAU :
aménagements extérieurs et intérieurs des vestiaires

VOIRIES : signalétique et sécurité, éclairage public, aménagements routiers

BATIMENTS : isolation thermique et entretien, boulodrome, rangement vélos école, extension du cimetière

INVESTISSEMENTS prévus en 2022/23

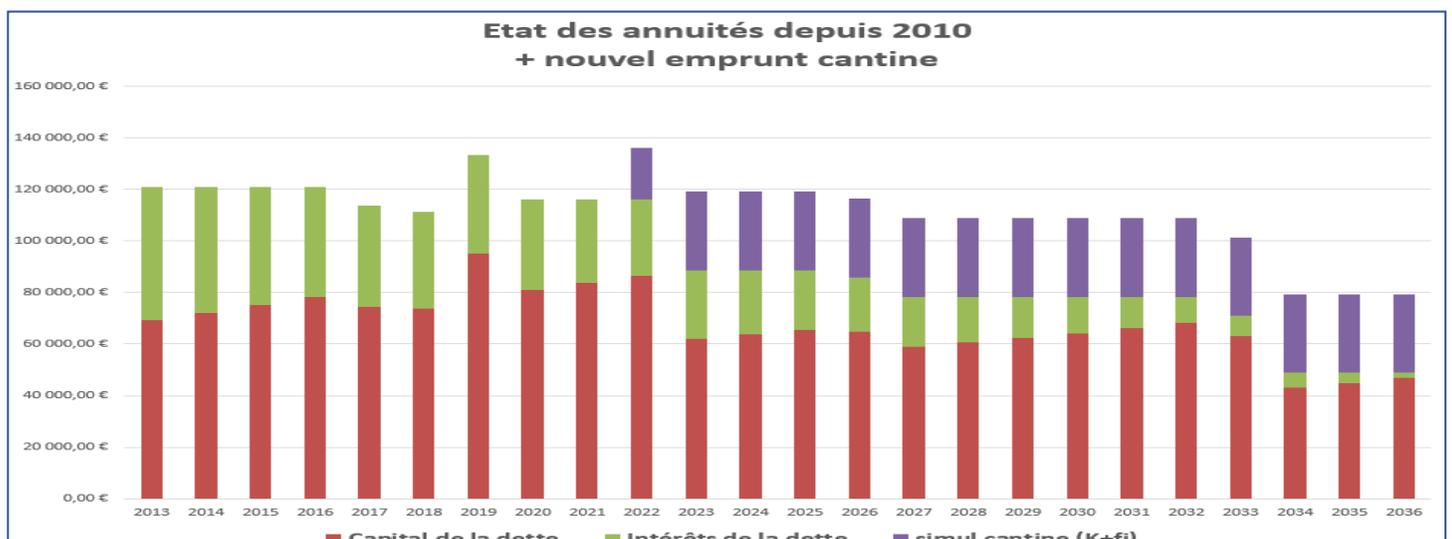
Extension et rénovation thermique et acoustique de la cantine : 280 000€

Cheminements doux pour piétons et cycles au sein du village – 1^{ère} tranche : 70 000€

Aménagements du parking de l'école :
45 000€

Aménagements intérieurs et extérieurs de l'ancienne cure – 1^{ère} tranche : 60 000€

Acquisitions foncières pour piste cyclable : 70 000€



ÇA C'EST PASSÉ SUR SAINT-VÉRAND...



Les travaux de l'extension de la cantine scolaire ont commencé au mois de janvier 2022. La mise en service de la cantine est prévue pour la rentrée de septembre 2022.

Fin des aménagements de l'extension du cimetière (pelouse, cheminement, portail) par les agents municipaux qui ont installé 3 points d'eau à différents lieux du cimetière. L'installation de cavurnes va prochainement suivre.



Depuis le mois de février 2022, Sandra et Roger de la rôtisserie snack Pass' par là sont présents tous les dimanches matins sur le marché de Saint-Vérand.

Poulets rôtis et plats cuisinés variés, n'hésitez pas à leur téléphoner pour passer commande. **06 82 10 18 88**

Une 40 aine de passionnés se sont retrouvés le 15 mars pour le traditionnel troc de plantes et de graines organisé par nos sympathiques jardiniers !



Le 27 mars dernier, 830 participants étaient motivés pour participer à la 14ème randonnée VTT, pédestre et trail, organisée par le Sou des écoles.



Le samedi 12 mars 2022, 28 bénévoles ont répondu présents pour la journée de nettoyage des chemins ruraux. Tous les chemins de Saint-Vérand ont été nettoyés. Trois chemins envahis par la végétation ont été réouverts au Gonnon, dans les bois de Rolland et à la Gaucherie. Un grand merci aux bénévoles présents sur les chemins ainsi qu'en cuisine, qui ont contribué à ce que le repas redonne des force aux participants et qu'il se passe dans la bonne humeur.





Des activités diverses durant les vacances scolaires à Zebulon :

Sortie à Vatilieu

Intervention des sapeurs pompiers chez les Kings



Nos joyeux Dauphinois, toujours d'attaque !

C'est autour du traditionnel repas "cabri" que 40 de nos joyeux Dauphinois se sont retrouvés le 13 avril à l'auberge des saveurs de Murinais. Toujours bon pied, bon oeil, ils ont su savouré cette spécialité locale avant de poser pour la traditionnelle photo de groupe !

Enfin, les activités reprennent puisque Saint-Vérand a réuni, le 27 avril, 80 participants venant de toutes les communes avoisinantes pour un concours inter-clubs qui mêlait jeux de cartes et de boules !



Depuis le mois de mars, l'association Anim'Action rassemble différents artisans et créateurs, un dimanche par mois, sur le marché de Saint-Vérand.

Rendez-vous le dimanche 19 juin pour la fête de la musique, de 9h à 19h.



Exposition réalisée par les élèves de l'école de Saint-Vérand à la suite de travaux menés autour de la thématique « Sommeil/écrans ». Toutes les classes, avec l'intervention de l'infirmière scolaire, ont pu se questionner sur l'utilisation des écrans et leurs effets au quotidien.



Conférence animée le 19 avril par Myriam PELLET sur les plantes aromatiques, leurs vertus, leur utilisation... Plus de 30 personnes très attentives !



Visite de la grotte de Thaïs et navigation sur l'Isère à bord du bateau à roue étaient au programme de cette sortie « Familles » du 27 avril organisée par le Mixage Café. Un soleil radieux a accompagné les 35 participants tout au long de la journée. A renouveler sans modération !



Don du Sang : vendredi 29 avril à la salle des fêtes de Saint-Vérand se tenait l'Assemblée Générale de l'Amicale des donneurs de Sang de Saint-Marcellin. L'occasion de féliciter deux jeunes donneuses de Saint-Vérand, Amélie Flasseur et Chloé Jouvel Triollet.



Entretien de nos cheminements

Suite à l'interdiction des pesticides, la commune s'est équipée depuis plusieurs années de matériel pour entretenir les espaces et cheminements publics.

Un nouveau matériel a été réfléchi et conçu cet hiver par notre agent technique, Loïc Arribert : cet outil composé de rouleaux et de plusieurs rangs de dents est tracté par le tracteur tondeuse. Il permet un entretien facile et rapide des surfaces minérales.



Ce 8 mai 2022, de nombreux enfants et familles se sont retrouvés pour commémorer l'armistice du 8 mai 1945.

Après la lecture des textes officiels par Mr Lucien Jacquot, Président du Souvenir français et Madame le Maire, Dominique Uni, les enfants de l'école de Saint Vérand nous ont remémoré ce poème de Paul Eluard, "Liberté"... Cette cérémonie s'est clôturée par un verre de l'amitié sous un beau soleil.



Le vendredi 13 mai, c'était un menu particulier qui attendait les écoliers de Saint-Vérand à l'heure de la cantine. Le traiteur Guillaud, qui fournit les repas, était ce jour là présent avec un food truck.

Au menu : frites, saucisses et gâteau avant d'enchaîner quelques pas de danse pour se motiver à retrouver les bancs de l'école.

Un moment très apprécié par les enfants.

Mixage Café, un lieu toujours convivial et dynamique

De nombreuses animations sont proposées tout au long de l'année, du lundi au vendredi, par une équipe renouvelée, composée aujourd'hui de :

Léa, coordinatrice,
Kandy, référente Jeunesse,
Jérôme, conseiller numérique,
Patricia, accueillante en charge de la communication
Valérie et Geoffrey, accueillants et animateur

Et les nombreux bénévoles toujours enthousiastes et prêts à s'investir et donner de leur temps :

randonnées, couture, jeux de cartes, jardinage, yoga, ateliers numériques, activités manuelles, ateliers d'écriture et de philosophie, théâtre...



LES TEMPS FORTS de l'été

« Nos bénévoles ont du talent »

SEMAINE du 13 au 17 JUIN



Honneur aux bénévoles qui, lors de cette semaine, vous proposeront une palette colorée d'activités à découvrir absolument : ateliers danse, bien-être... **DE LA PURE**

CONVIVIALITE !

« La réalisation d'une fresque »

SEMAINE du 4 au 8 JUILLET

Un projet de réhabilitation de la terrasse du Mixage Café ouvert à tous, petits et grands, proposé et organisé par les bénévoles jardiniers .

« La semaine du sport »

SEMAINE du 11 au 15 JUILLET

Vous aurez la possibilité de tester différents sports, quels que soient votre âge et votre niveau !

Sportifs, débutants ou simplement curieux, vous serez tous les bienvenus.



ET POUR LES ADOLESCENTS, un tourbillon d'animations proposées par Kandy, qui fait un retour dynamique à Saint-Vérand ! Des projets organisés **PAR** et **POUR** les ados favorisant la prise de responsabilité et l'autonomie de chaque jeune.

Un partenariat avec les enseignantes...

Suite à l'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école élémentaire de Saint-Vérand et en liens étroits avec l'équipe des Centrales Villageoises, Mixage Café s'investit dans ce projet : **initiation à la photographie et réalisation d'une bande dessinée** les mercredis après-midi du mois de juin en direction des CM2 de l'école !

Venez nombreux !

A RETENIR

« Fête de la musique à Pont-en Royans » **MARDI 21 JUIN**



« Les COLOS coups de main »

du 18 au 22 JUILLET ; une expérience nouvelle !

6 adolescents âgés de 11 à 17 ans encadreront le séjour organisé par l'ALSH ZEBULON à château ROCHER, à ROYBON. Ils participeront à la préparation des repas du soir et s'initieront à l'animation du groupe.



« Une immersion dans le monde du spectacle à Saint-Antoine l'Abbaye »

Du 25 au 29 JUILLET

Réservé aux ados de 15 à 17 ans. Hébergement sous tente. Bénévoles pour l'organisation du festival, ils pourront, en contrepartie, participer aux ateliers et auront accès aux spectacles gratuitement.

Ces séjours permettront à tous ces jeunes d'apprendre à vivre ensemble et de s'ouvrir au monde des arts vivants.



La terrasse du Mixage Café va prendre des couleurs

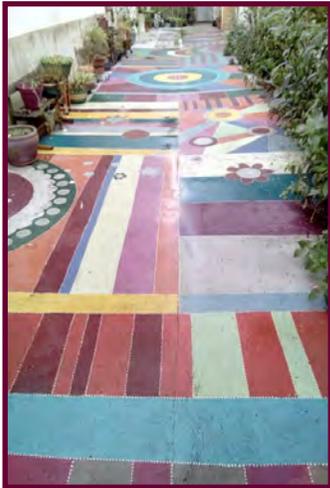
Afin de donner un peu de gaieté à la terrasse de l'EVS, un projet de peinture est lancé et se concrétisera la première semaine du mois de juillet.

Nous invitons enfants, ados, adultes à remonter les manches, se saisir d'un pinceau et mettre des couleurs sur le gris du béton.

Que vous soyez artiste confirmé, badigeonneur du dimanche ou simplement intéressé par un partage d'expérience entre générations, vous êtes les bienvenus.

Pour vous inscrire, prendre contact avec le Mixage Café.

04 76 38 82 19



Léa

La nouvelle coordinatrice de L'Espace de Vie social, Léa LIONS, a pris ses fonctions en janvier dernier.

Titulaire d'un master en Economie sociale et solidaire obtenu à Lille, elle a occupé le poste de chargée de mission pour le projet «territoire zéro chômeur» et a ensuite été consultante formatrice en création d'entreprise pour les bénéficiaires du RSA.

D'humeur égale et dotée d'un sens aigu d'empathie, Léa fait déjà l'unanimité de celles et ceux qui fréquentent Mixage Café.

« Récemment arrivée dans la région, j'ai découvert le Mixage Café et je me suis tout de suite reconnue dans les valeurs véhiculées par ce lieu que je trouve très riche tant par les activités qui s'y déroulent que par les valeurs et la richesse des rencontres.

En accord avec les axes définis dans le projet social je mettrai toute mon énergie et ma motivation au service des habitants et des projets qu'ils portent.

Sans oublier les bénévoles et l'équipe de salariés qui sont indispensables pour le maintien de la créativité, l'ambiance chaleureuse et la bonne humeur du Mixage Café. »



Kandy

Animatrice jeunesse fortement appréciée de tous sur le territoire depuis de nombreuses années, Kandy était présente lors de l'ouverture du mixage café en 2016.

Après 4 années de service au sein de l'Espace de Vie Social, elle décide de quitter ses fonctions d'animatrice pour concrétiser ses ambitions musicales. 2 ans plus tard la voilà revenue pour de nouvelles aventures.

Une véritable aubaine pour les adolescents de notre village et du territoire puisque Kandy, dotée d'une énergie et d'une motivation sans faille, fait désormais partie du réseau adolescents de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté dont l'objectif est de construire une véritable politique jeunesse en direction de l'ensemble des jeunes.

« Les habitants de Saint-Vérand m'ont beaucoup manqué ; il y a dans ce village une ambiance, une cohésion entre les habitants qui me touchent énormément.

Le mixage café est un lieu attachant où l'on aime travailler avec passion et créer avec les habitants une vision moderne de lien social.»



MARCHÉ 8ème EDITION
DES CREATEURS ET DE L'ARTISANAT
Amateurs et professionnels

70 exposants

Dimanche 11 sept
De 10h à 17h

Restauration buvette

BIJOUX
LUMINAIRES
VETEMENTS
COUTURE TRICOT
PRODUITS DE BEAUTE
BIEN-ETRE
GASTRONOMIE
JEUX en BOIS
PEINTURE
CUIR
BOIS FLOTTE
DECORATION

Et bien d'autres choses encore

PLACE DU VILLAGE
38160 SAINT-VERAND
INFOS/RESERVATIONS
createurs38160@gmail.com

École et Village, branchés transition énergétique



Saint-Vérand et les Centrales Villageoises Portes du VERCORS (CVPV) s'engagent dans la lutte contre le dérèglement climatique.

L'urgence climatique est un enjeu majeur pour le monde d'aujourd'hui et de demain qui nécessite une mobilisation forte et des évolutions profondes des comportements individuels et collectifs.

Pour notre commune, cela s'est déjà traduit par l'arrêt du chauffage au fioul, l'isolation renforcée des bâtiments communaux et plus récemment par l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin. Demain notre projet de mobilité douce (piétons et cycles) s'inscrit aussi dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Production d'électricité photovoltaïque locale

Il s'agit de plus, à notre échelle, de démontrer qu'il est possible de produire de l'énergie. C'est ainsi que la commune a mis le toit de l'école élémentaire à disposition de la coopérative citoyenne « Centrales Villageoises Portes du Vercors » (CVPV) pour permettre la production d'électricité photovoltaïque locale.

Cette coopérative, portée par des citoyens bénévoles, a pour objectif de promouvoir et de développer la production locale d'énergies renouvelables (EnR), mais également de développer la sensibilisation et l'implication des habitants sur les EnR, la sobriété et l'efficacité énergétique.

La centrale de l'école a été installée pendant les vacances de Pâques, avec 185 m² de panneaux photovoltaïques et produira environ 37 600 kWh d'électricité par an.

Le coût de cette réalisation s'élève à environ 55 000€ financés par les CVPV grâce à l'investissement citoyen local.

La revente de l'électricité produite servira à rembourser l'emprunt, à verser des dividendes aux porteurs de parts sociales et à payer la location du toit à la mairie de Saint-Vérand. A savoir que, au-delà de 20 ans (durée de vie d'au moins 30 années), la centrale photovoltaïque devient la propriété de la commune.

A noter que la commune de Saint-Vérand a pris des parts sociales dans les Centrales Villageoises dès leur création en

2016 et a déjà loué, en 2018, le toit de la Salle des Fêtes pour y installer une centrale de 55 m² produisant environ 10.500 kWh/an.

Pour amplifier cette démarche, la Commune et les CVPV ont souhaité créer conjointement une dynamique locale et partenariale sur la **Transition Énergétique** associant l'équipe enseignante, les enfants et au-delà, l'accueil de loisirs Zébulon, Mixage Café, et plus globalement les habitants.

École branchée transition

L'école est en effet le lieu privilégié pour assurer l'éducation des élèves au développement durable et leur faire comprendre la nécessité de la transition énergétique. Dans les classes de CE2, CM1 et CM2, des bénévoles des CVPV vont ainsi sensibiliser les élèves au changement climatique au cours de 5 séances hebdomadaires dont la première a eu lieu le jeudi 7 avril dernier.



Les bénévoles des CVPV utilisent le module « Climakit », une boîte à outils pédagogiques. Cela permet de sensibiliser les élèves aux enjeux énergie-climat, comprendre les liens de causes à effets, donner des ordres de grandeur des impacts de nos activités et proposer des changements de pratiques du quotidien. Les enfants seront aussi amenés à rédiger une charte d'engagement pour le climat, dédiée à la sobriété énergétique, diffusée éventuellement aux parents, aux habitants...

Avec les enfants de Zébulon, des activités expérimentales

Au cours des vacances de Pâques, les CVPV ont proposé des activités ludiques expérimentales autour de l'électricité dont la réalisation d'une maquette mettant en œuvre une cellule photovoltaïque et des leds.



Samedi 14 mai : succès de la formation sur l'Autoconsommation photovoltaïque en Auto-installation

Organisée par la Commune de St Vérand, Mixage Café et les Centrales Villageoises Portes du Vercors, cette manifestation a réuni plus d'une quarantaine de participants intéressés par produire une partie de leur propre électricité renouvelable à partir du solaire.



Animée par Benoît Gonsolin, Vice-Président des Centrales Villageoises du Trièves, cette conférence-atelier avait pour but de leur permettre d'effectuer eux-même, en toute sécurité, une installation de quelques panneaux solaires destinés à l'autoconsommation, permettant de couvrir jusqu'à 25% de sa consommation d'électricité domestique.

Grâce au kit de 2 panneaux sur lesquels les participants se sont entraînés et un bel ensoleillement, au bout de 2 heures, ils produisaient leurs premiers watts !



L'AMBROISIE A FEUILLES D'ARMOISE (*Ambrosia artemisiifolia* L.)

est une plante originaire d'Amérique du Nord de la famille des *Asteraceae*.

Par le biais des activités humaines, elle s'est dispersée sur tous les continents. Depuis son arrivée en France métropolitaine dès 1863, transportée avec des graines de trèfle violet, elle tend peu à peu à coloniser tout le territoire.

Son **pollen** provoque chez de nombreuses personnes des **réactions allergiques importantes**. Elle est également source de nuisances pour les agriculteurs, car elle constitue une plante **adventice concurrentielle** de certaines de leurs cultures.

QUE FAIRE

La plante doit être éliminée

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la grenaison (avec port de gants)
- Par fauchage de préférence avant floraison
- En empêchant son installation par technique de végétalisation



Ambrosie en fleur

LA RECONNAÎTRE

La feuille, du même vert sur ses deux faces, est profondément découpée. Elle n'émet pas d'odeur spécifique quand on la froisse.

ALLERGIES AUX POLLENS

La présence de pollens d'ambrosie dans l'air respiré de fin juillet à octobre constitue un véritable enjeu de santé publique. Le pollen a un fort potentiel allergisant.

La réaction allergique appelée pollinose peut être grave : une rhinite sévère avec ou sans conjonctivite, compliquée fréquemment de trachéite et/ou d'asthme, et constamment d'une grande fatigue. Une atteinte cutanée est parfois associée : démangeaisons, urticaire, eczéma.

Sources et infos :
<https://ambrosie-risque.info/>



sur le projet, tout au long de l'élaboration du PLUi.

Une page dédiée est à votre disposition sur le site internet de la SMVIC à l'adresse suivante :

<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/5661-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.htm>

Un recueil des avis a été mis en place dès le 16 décembre 2021, lors de la prescription en Conseil communautaire et sera en vigueur jusqu'à l'arrêt du PLUi (date définitive encore inconnue). L'enquête publique spécifique au PLUi sera lancée après cette date.

Dès à présent, vous pouvez partager vos observations sur le registre dématérialisé via le lien suivant :

<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/5663-registre-d-observations-plui.htm>

ou poser vos questions directement à l'adresse mail :

Info.plui@smvic.fr

Enfin, un registre papier est également disponible à l'accueil du siège de l'intercommunalité.



La compétence urbanisme des communes a été transférée à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté au 1er juillet 2021, en vue de l'adoption d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Le 16 décembre 2021, le Conseil communautaire a délibéré en faveur de l'engagement de l'Intercommunalité dans l'élaboration du PLUi marquant ainsi le lancement officiel de la démarche.

Le PLUi est élaboré par la SMVIC en collaboration avec les communes, mais la population doit s'approprier la notion de projet de territoire à l'échelle intercommunale, et être force de proposition tout au long de son élaboration.

L'intercommunalité met à disposition des moyens d'informations et de recueil des avis afin de permettre à chacun de se documenter et d'exprimer son point de vue

Entretien du réseau pluvial



Cet hiver, un travail indispensable de curage des fossés permettant de garantir un bon fonctionnement de nos ouvrages, notamment en cas de gros orages, a été réalisé par les agents sur différents secteurs de la commune.

En mars et avril, l'entreprise « Masson assainissement » est intervenue pendant 6 jours sur Saint-Vérand avec un camion de curage pour déboucher, curer les buses traversant les routes communales et nettoyer un grand nombre de puits perdus parfois bouchés sur plus de 1.50 m de hauteur.



Du changement sur les points d'apport et de tri



Plusieurs conteneurs ont été remplacés, notamment celui situé en bas de la montée du Pertuzou et celui du stade de foot de Saint-Vérand.

SOU DES ECOLES



Beaucoup de nouvelles manifestations sur cette année 2021/2022 qui ont rencontré un franc succès, autant du côté des parents d'école que des Saint-vérannais. Merci à tous pour votre participation.

Prochaine date à ne pas louper : la kermesse se déroulera le 24 juin 2022 à partir de 16h30. Jeux, buvettes et animations seront au programme.

Une tombolo sera organisée pour cette occasion avec de nombreux lots à gagner.

Ça bouge au Club de l'AS VERSAU !

En mars dernier, le loto de Versau connaissait un franc succès : le forum de saint Marcellin était plein à craquer ! Les 7 parties, richement dotées, se sont déroulées dans la bonne humeur générale, avec en premier lot un scooter.

Après le loto, c'est le traditionnel stage des vacances de Pâques qui vient de s'achever ce jeudi 28 avril.

Durant 3 jours, les petit(e)s Versalien(ne)s de l'école de foot ont pu améliorer leur niveau footballistique dans la bonne humeur, l'ambiance conviviale du club et surtout sous le soleil ! Au programme : entraînement technique et physique le matin, repas offert par le club et temps calme (babyfoot, jeux de société) puis jeux collectifs (olympiades, matchs) l'après-midi.

La devise « **Progresser tout en s'amusant** ». Un grand merci aux éducateurs, dirigeants et parents pour avoir donné un coup de main. Les résultats de l'école de foot sont très prometteurs, les enfants progressent de semaine en semaine sur les différents plateaux.

Prochain évènement pour nos jeunes recrues : la journée nationale des U7 le 11 juin, où le club recevra 70 équipes



sur le terrain de Saint-Vérand. Un beau tournoi, accompagné d'animations, s'annonce !

Vous souhaitez faire découvrir le foot à votre enfant (âgé entre 3 et 13 ans) dans une ambiance familiale ? L'As Versau lui ouvre ses portes les mercredis de 14h à 15h au stade de Saint Sauveur.

Le foot, c'est aussi pour les filles ! L'équipe sénior féminine serait ravie d'accueillir de nouvelles joueuses pour la saison prochaine !

Suivez la vie du club sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram ou sur son site internet.

SAINT-VERAND HIER ET AUJOURD'HUI

Cette association a pour objet d'étudier, de faire connaître et de valoriser le patrimoine de la commune de Saint-Vérand.

Malgré une activité ralentie en 2020 et 2021 du fait de la pandémie, l'association a cependant proposé et maintenu : 5 conférences sur des thèmes variés, historiques, géographiques, culturels, patrimoniaux..., 3 sorties en extérieur sur des sujets naturels ou patrimoniaux, la poursuite d'actions concernant les traces de l'église de Quincivet, les tableaux de l'église du Village, la statue de Notre Dame des Champs, ...

La publication d'un livret recueil de mots de patois avec l'association « Quand le patois revit o paï de la Franquette ».

Un nouveau Conseil d'administration composé de 11 membres a été récemment élu. Jacques DUCROS, président - Michel COUDERT, vice-président - Marie-Dominique BERTHAUD, trésorière - Bernard BACHASSON, trésorier adjoint - Daniëlle COSTE, secrétaire - François MICHELAND, secrétaire adjoint.

En mars et en avril se sont tenues avec beaucoup de succès deux conférences, la première concernant la botanique et la seconde relative aux radeliers de l'Isère.



Photo Jacques Roux (juin 2005)

L'association espère bien prolonger son action de sauvegarde du patrimoine puisque déjà de nombreuses thématiques ont été avancées comme un inventaire de la biodiversité, l'école ou encore l'agriculture et l'élevage...

Conférences, sorties, journée du patrimoine, tout est à l'étude aujourd'hui pour que la mémoire perdure !

L'histoire de notre village vous intéresse, alors contactez très vite

svha@orange.fr

Jacques Ducros, tél 06 32 54 76 79
Michel Coudert, tél 06 85 92 27 06

SPORTS LOISIRS BIEN-ETRE

Une saison exceptionnelle, en bref

Notre 4^{ème} saison se termine avec beaucoup de satisfaction ; notre association compte aujourd'hui 143 licencié(e)s, ce qui représente une hausse de +38% par rapport à l'année précédente. Les 5 activités proposées cette année ont rassemblé 84% de femmes et 16% d'hommes pour une moyenne d'âge de 64 ans. Les adhérent(e)s, venu(e)s de 27 communes différentes, se réjouissent de l'état d'esprit de l'association, de la variété des séances et plébiscitent l'encadrement, comme le révèle d'ailleurs l'enquête de satisfaction réalisée courant avril.



Comme le veut la tradition, nous vous attendons nombreux à notre traditionnel **pique-nique**, le **vendredi 10 juin** aux alentours de 20h, devant la salle des fêtes de Saint-Vérand.

Entre 16h et 18h30, ce pique-nique sera précédé d'une permanence afin de permettre à tous ceux qui le

souhaitent de s'inscrire au plus tôt, le nombre de participants à chaque séance demeurant toujours limité à 15.

Entre 18h30 et 20h, SLBE proposera une **Course d'Orientation** dans le village et sa proche périphérie, une occasion de s'amuser et de s'ouvrir l'appétit avant le pique-nique. Cette « CO » est ouverte à toutes les familles des adhérent(e)s **ET** à toutes les personnes extérieures souhaitant s'amuser.

Après deux précédentes participations et avec un encadrement du 17 km assuré par Christelle, ce sont plus de 10 adhérent(e)s qui se sont inscrit(e)s à la **10^{ème} édition de l'Euro NordicWalkin'Vercors** prévue à Villard-de-Lans le week-end du 3 au 5 juin 2022.



Pour tout renseignement, joindre Christelle :

Téléphone : 06 26 61 18 71 - Courriel :

assoslb@yahoo.com

<https://www.facebook.com/SportsLoisirsBienEtre>

LE COMITE DES FETES & L'AMICALE DES BOULES

Vous donnent rendez-vous

le week-end du 30 juillet au 4 août pour la VOGUE

Samedi soir : bal années 80, repas, feu d'artifice

Dimanche matin : rando vtt pédestre

Lundi 1er août 2022 13h30 : challenge de la ville (quadrettes) - Coupe Gerbet (complémentaire)

Jeudi 4 août 2022 à 18 h : 1/2 FINALES et FINALES



ST VÉRAND FÊTE LA MUSIQUE
DIMANCHE 19 JUIN 2022

9h-9h30 le chœur d' Adèle
9h30-10h Les Amis d'Anne Marie - chorale
10h-11h 2 Moons - duo vocal féminin
11h-12h Yema Andaluza - flamenco
12h-13h Evina Mva Junior - rap
13h-14h IndyLov - pop rock
14h-15h30 Mel and the Slaves - pop rock
15h30-17h Replay - rock
17h-19h Tony V - électro

9h-19h Marché d'Artisans et Producteurs Locaux
Buvette et Snack toute la journée

RSG 2 esprit Local
MARCHE 2022
Sérand
ANIMATION elientLocal
ST VÉRAND 36

Infos pratiques

Services communaux :

Mairie 04 76 38 11 05

Horaires de la mairie :

- Lundi et jeudi 13h30 -17h
- Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

Mme le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Zébulon 04 76 64 92 46

Services intercommunaux :

Eau et Assainissement

Service d'astreinte tous les jours et 24h/24h au **04 76 36 94 01**

Pour les questions d'ordre administratif :

regie.eau@3c2v.fr ou **04 76 64 01 81**

- du lundi au vendredi, de 8h-12h et de 13h30-17h.

Agence postale

04 76 64 06 46

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h - 16h30
- Mercredi 8h30 -11h30
- Samedi 9h - 11h30

MixAge Café

04 76 38 82 19

Du lundi au vendredi de 14h à 18h

<http://mixagecafe.wixsite.com/ccas>

Marché des producteurs

Tous les dimanches matins de 9h à 12h

Déchèterie

Route de la croix de May à Saint-Sauveur

- Lundi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Mardi : 10h – 18h *
- Mercredi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Jeudi : 9h – 12h et 13h30 – 18h
- Vendredi : 10h – 18h *
- Samedi : 9h – 18h

*Ouverture réservée aux professionnels mardi et vendredi de 8h à 10h sur Saint-Sauveur

Artisans, entrepreneurs sur Saint-Vérand

Vous exercez une activité ou un service à destination des Saint-Véranais(es) et êtes domiciliés sur Saint-Vérand, n'hésitez pas à remplir le formulaire en ligne grâce à l'adresse ci-dessous (nécessité de se connecter avec un compte google) .

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfyiRTObZolYtKW1e4DTa3SHtb1oQHWitBfPy-FLQnKjSKbg/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0>

Sinon vous pouvez envoyer les informations à communication@saint-verand-38.fr

CARNET



Mariage

- David DENISARD et Patricia REGAT 19/02/2022



Décès

- INARD veuve BACHASSON Lucette 02/01/2022 à ROYBON
- LETI Michel 05/01/2022 à ROMANS-SUR-ISERE
- MARTINAIS Marie-Claude 12/01/2022 à LA TRONCHE
- CHARDON veuve UZEL Georgette 16/01/2022 à ROMANS-SUR-ISERE
- DOMINGUES Moisés 20/02/2022 à VALENCE



Naissance

- PAIN Céleste 29/01/2022 à VOIRON
- PRAS Louise 18/04/2022 à VOIRON
- ROUX-REY veuve PEVET Juliette 05/04/2022 à SAINT-MARCELLIN
- JOGUIN Rémy 11/04/2022 à SAINT-VERAND
- BONNETON André 16/04/2022 à CHATTE
- COTTE veuve JULLIN Gisèle 13/05/2022 à SAINT-VERAND



Journal communal

Mairie de Saint Vérand
412 Le village
38160 SAINT VERAND
04 76 38 11 05
mairie@saint-verand-38.fr

Responsable de la publication
Dominique UNI, Maire

Impression

Edité par Press Vercors sur papier recyclé.

Dépôt légal à l'impression.

RETROUVEZ - NOUS

www.saint-verand.fr

Commune de Saint Vérand